

MAÎTRISE D'ŒUVRE

ARCHITECTES MANDATAIRES EMERGENCE ARCHITECTES

21 rue Chaptal
75009 PARIS

BET

OTE INGENIERIE

43-45 rue d'Armagnac
33080 BORDEAUX Cedex

ÉCONOMISTE

EMERGENCE INGENIERIE

21 rue Chaptal
75009 PARIS

BUREAU DE CONTRÔLE ALPES CONTRÔLES

C.S.S.I.

OTE INGENIERIE

O.P.C.

OTE INGENIERIE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

C.H.U. DE BORDEAUX

Groupe Hospitalier Pellegrin
12 Rue Dubernat – 33404 TALENCE Cedex



DCE

Notice explicative

**Restructuration des soins externes d'urologie
11^e étage – Ailes 1&2 et Noyau central**

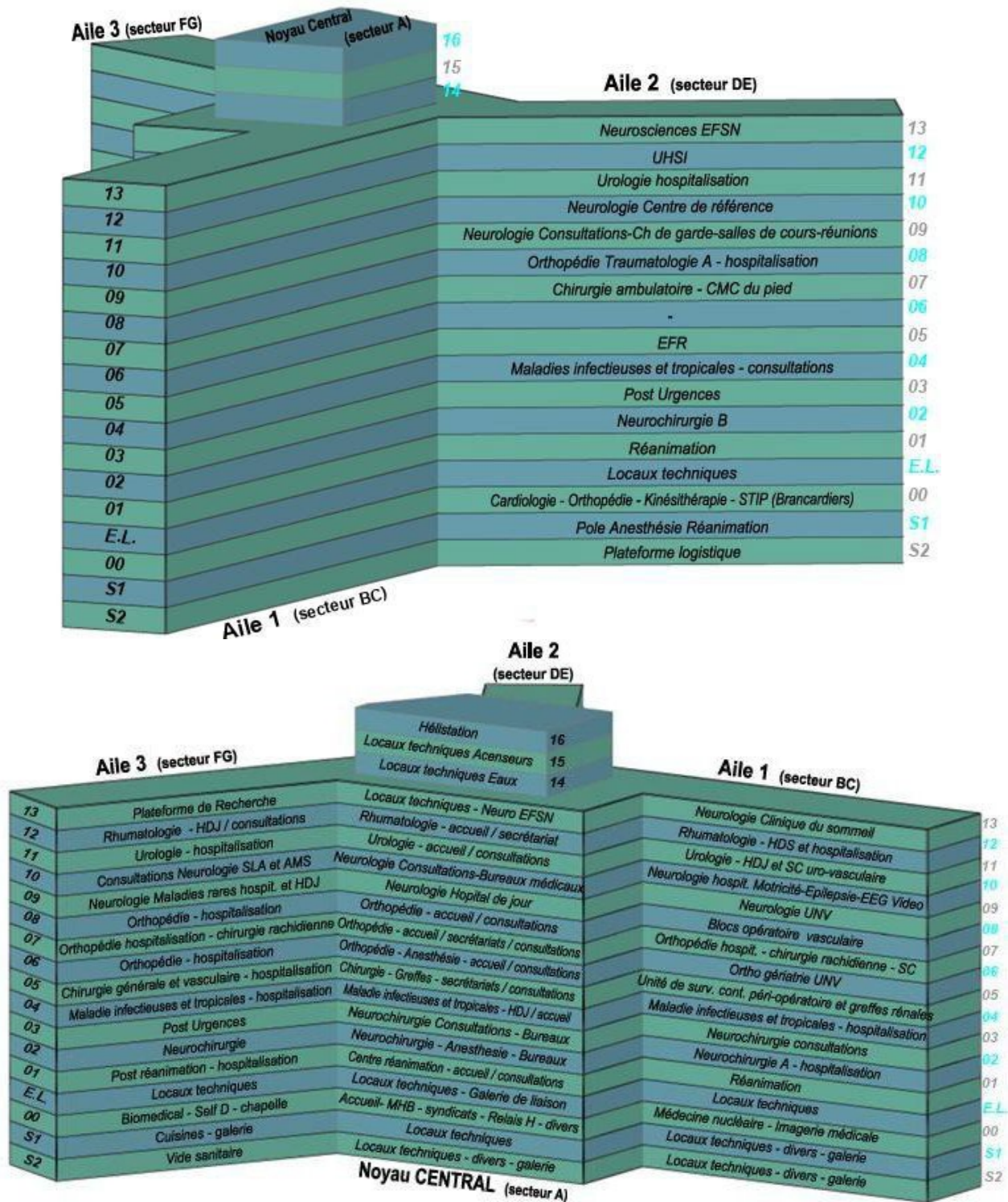
MARS 2026

SOMMAIRE

I.	Présentation du projet	4
II.	Situation existante	5
III.	Projet de réhabilitation	5
IV.	Choix des matériaux de finition	6

I. Présentation du projet

Le projet se situe au sein du Groupe Hospitalier Pellegrin, le plus important des sites du CHU de Bordeaux. Il consiste en la réhabilitation des ailes 1 et 2 ainsi que du noyau central du **niveau 11** du bâtiment « Le Tripode ». Mis en service en 1978, ce bâtiment s'inscrit dans le plan directeur du CHU élaboré dans les années 1960-1970.



Le Tripode comprend jusqu'à 20 niveaux, répartis sur trois ailes et un noyau central, surmonté d'une hélistation. L'établissement comporte deux sous-sols, un rez-de-chaussée et des étages allant du R+1 au R+13. Le noyau central culmine avec l'hélistation au 17^e niveau.

Le bâtiment « Le Tripode » est un IGH de type U de 1^{re} catégorie.

II. Situation existante

Actuellement, au niveau R+11 :

- L'aile 1 comprend **13 chambres** pour un total de **24 lits**.
- L'aile 2 comprend **16 chambres** pour un total de **24 lits**.

Ces deux ailes sont complétées par divers locaux : réserves, bibliothèque, unités médicales, bureaux et salles de soins. Le noyau central accueille actuellement l'accueil principal du niveau, deux salles d'examen avec leur local de décontamination, ainsi que des bureaux médicaux et de consultation.

III. Projet de réhabilitation

Le projet prévoit une restructuration fonctionnelle du niveau, avec une réduction du nombre de chambres et la création de bureaux de consultation.

Aile 1

Elle comprendra 22 chambres pour un total de 27 lits, ainsi qu'un salon ambulatoire et son accueil. Le nombre de chambres PMR est porté à 11.

L'aile sera complétée par un local de soins, un office patient, un local de repos pour le personnel, un bureau cadre, deux réserves, une lingerie, un local lave-bassins et une unité médicale.

Aile 2

Toutes les chambres existantes seront supprimées et remplacées par :

10 bureaux de consultation, 14 bureaux doubles dédiés à la recherche clinique, 2 salles d'attente pour les patients, des locaux d'examen, une salle de réunion, un office de repos et une salle de pause pour le personnel.

Les ailes seront complétées par des locaux techniques, réserves et sanitaires.

Noyau central

Il continuera à accueillir l'accueil principal du niveau.

Le nombre de salles d'examen passera de 2 à 5, toujours accompagnées de leur local de décontamination.

Le noyau intégrera également :

- un bloc de petite chirurgie ;
- une zone d'attente pour patients couchés ;
- 10 bureaux médicaux ;
- 6 autres bureaux divers ;
- et une salle de réunion pour 40 personnes, divisible en deux espaces.

IV. Choix des matériaux de finition

La volonté est de donner pour tous les utilisateurs une ambiance agréable par le jeu des couleurs, le choix des textures et l'apport de lumière naturelle. Les matériaux utilisés répondent également à des critères d'hygiène, de résistance et de pérennité. Afin de différencier les espaces du projet, un travail sur la couleur pourra être généré en collaboration avec les différents services.

Revêtement de sol

Il est prévu un sol PVC homogène U4-P3 avec des remontées en plinthe dans les locaux y compris dans les circulations.

Les salles de bains et les locaux ayant des siphons de sol sont prévus en sol PVC homogène, antidérapant et étanche U4-P3 avec des remontées en plinthe.

Revêtement mural

Les murs ont une finition en peinture lisse avec une protection PVC.

Les salles de bain et les locaux ayant des siphons de sol sont prévus avec un revêtement mural toute hauteur en PVC étanche.

Plafond

Les différents types de faux-plafond répondent aux exigences du programme :

- plaques de plâtre peintes ;
- dalles 1200 x 600 ;
- dalles 600 x 600.

Portes des locaux

Les portes sont peintes, à l'exception des portes des salles de bains et des chambres dont les portes sont prévues avec une finition en stratifié. Il est prévu une protection PVC sur la presque totalité des portes.

Mobilier

Les plans de travail et les meubles de rangement sont en finition stratifié. Les paillasse humides sont en résine de synthèse.